

à la politique qui a si largement fait prospérer notre pays depuis trois ans et demi.

Il semblerait d'après cela que les torys sont seuls réfractaires au tarif préférentiel et qu'ils le sont parce que c'est au régime libéral que revient le triste honneur de menacer par des mesures de pur sentiment nos industries existantes aussi difficilement maintenues que créées à l'aide d'un tarif de protection, œuvre de longues années d'études et d'observations.

Si l'Angleterre est un pays libre-échangiste qui n'est certainement pas pour bouleverser un ordre de choses qui lui a valu une prospérité énorme ni risquer sa souveraineté commerciale pour simplement cajoler les Canadiens, le Canada est un pays protectionniste qui ne devrait certainement pas bouleverser un ordre de choses qui lui a permis d'édifier des industries prospères qui font vivre l'ouvrier, ni risquer d'arrêter son développement et sa richesse pour simplement cajoler les Anglais.

On nous la baille belle quand on vient nous dire que les 33½ pour cent de réduction sur les marchandises anglaises restent dans la poche des contribuables. Ce serait en partie vrai si le consommateur était obligé d'acheter des marchandises anglaises, mais le peuple qui, d'après notre confrère, a tout l'avantage de cet abaissement de droits, consomme bien plus de marchandises américaines et même canadiennes.

Si c'est le peuple (pour notre confrère, le peuple c'est généralement l'ouvrier), que le gouvernement voulait favoriser par cette réforme fiscale, que n'a-t-il accordé la préférence de 33½ p. c. aux marchandises américaines ? Il s'en consomme au Canada bien plus que de marchandises anglaises ; partant,

l'avantage pour le peuple eût été bien plus considérable.

C'est donc ailleurs que dans l'intérêt du peuple qu'il faut voir les raisons, s'il en existe, de la préférence accordée aux manufacturiers anglais au détriment de nos industries.

Et c'est à cette politique pleine de menaces pour les industries canadiennes et les ouvriers qu'elles emploient qu'il faudrait attribuer la prospérité dont le Canada jouit actuellement.

Non, certes. La prospérité dont nous jouissons heureusement n'est nullement l'œuvre des hommes qui sont à la tête du gouvernement. La prospérité règne en ce moment chez tous les peuples industriels et, chez nous plus particulièrement, elle doit son existence à d'excellentes récoltes, à d'abondantes moissons, à l'esprit d'entreprise dont sont animés nos hommes d'affaires, à un excellent système de banques parfaitement adapté aux besoins du pays et au développement de nos industries sous un régime protectionniste. Voilà à quoi est due la prospérité du Canada.

En réduisant de 12½ puis de 25 et enfin de 33½ p.c. les droits de douane sur les marchandises importées d'Angleterre, le gouvernement n'a pu aider en aucune façon à nos industries nationales, il n'a pu qu'empêcher l'établissement de nouvelles industries ; il n'a pas, par de semblables mesures, fait exporter une meule de fromage, une boîte de beurre ou un boisseau de blé de plus.

Ce que nous savons, par exemple, c'est que par son inertie ou par toute autre cause, nous n'avons pas encore de loi générale sur les faillites et que, faute de cette loi, notre commerce extérieur n'a pas le développement qu'il devrait avoir dans ces temps de prospérité universelle.